



Paris, le 9 Mai 2017

A l'attention de Monsieur André LABORIE
N°2 rue de la Forge
31650 SAINT ORENS

Monsieur,

Vous nous avez sollicité suite à vos démarches auprès de l'AMF en 2016, puis de la Caisse des Dépôts et Consignations début 2017.

Je vous rappelle ici que nous avons transmis votre requête et votre dossier de pièces auprès de la Fédération Bancaire Française (FBF).

En effet, le FGDR n'a aucun dossier sur Pallas-Stern, cette faillite étant survenue avant sa création. Nous n'avons aucune information sur les opérations de liquidation de Pallas-Stern, et n'avons pas le nom du liquidateur. La Fédération Bancaire Française nous semble l'institution la plus à même de disposer d'informations concernant cet établissement et sa liquidation.

Je vous le redis, les courriers ou appels auprès du FGDR ne peuvent vous apporter de suite positive, le FGDR n'ayant aucune prérogative ni information pour vous accompagner. C'est pourquoi, nous vous invitons à poursuivre vos démarches auprès de la FBF.

En vous remerciant de votre patience, je vous prie Monsieur, de recevoir nos meilleures salutations.

Sylvie DEROZIERES
Directrice Communication

Copie : François de LACOSTE LAREYMONDIE
Membre du Directoire